

## Le château de Germond

Comme l'écrit monsieur Germond dans une étude publiée en 1975<sup>1</sup> « le site des Mottes, commune de Germond, est bien connu des historiens et des archéologues des Deux-Sèvres ». Connu ? oui ; Étudié ? très peu ! tout du moins pour la période médiévale. En effet, l'éperon naturel qui nous intéresse ici est occupé depuis la préhistoire. De nombreuses trouvailles y ont été faites dont la plupart intéresse le Chalcolithique et le Bronze Ancien. Ce site est aussi connu pour être le lieu de plusieurs combats au XI<sup>ème</sup> siècle.

Amené à découvrir ce tertre au moment d'évoquer l'histoire du XI<sup>ème</sup> siècle en Gâtine au profit d'un périodique, la visite des lieux m'a fait prendre conscience que le château de Germond, à cette époque reculée de notre histoire, était loin de se cantonner à une simple motte castrale.

La consultation des documents qui concernent ce site et la visite approfondie des lieux met aujourd'hui en lumière un ensemble fortifié du plus grand intérêt quant à l'étude de la poliorcétique du XI<sup>ème</sup> siècle. Il apparaît même que l'analyse de cet éperon devient cruciale pour qui s'intéresse à l'histoire de la fortification à Parthenay, car, comme nous allons le découvrir, ce qui frappe l'imaginaire c'est l'incroyable ressemblance que peut avoir ce site avec celui de l'éperon de la Citadelle à Parthenay. On trouve ici, une physionomie qui permet d'imaginer ce qu'était le château de Parthenay au XI<sup>ème</sup> siècle !

La commune de Germond, qui se trouve éloignée de la Gâtine géologique, est située stratégiquement au sud-ouest de Champdeniers, un secteur de frontière et d'affrontements au XI<sup>ème</sup> siècle. À l'origine, ce lieu appartient au comte du Poitou comme l'indique une charte de 1003 qui en fait pour la première fois mention. C'est pourtant Guillaume, seigneur de Parthenay qui, avec l'aide des angevins, vient y bâtir un château en 1037 lors du conflit qui l'oppose, au côté du comte d'Anjou, à Odon (ou Eudes) nouveau comte du Poitou. Ce dernier ne parvient pas à prendre la fortification et va se faire tuer au siège du château de Mauzé en 1039. Dès lors, Guillaume se trouve en possession d'un second château qu'il semble pourtant laisser à l'abandon. Ses successeurs rendent les lieux avant 1087.

À cette même date, Guillaume-le-Troubadour, comte du Poitou, octroie aux villageois de Germond une nouvelle charte de privilèges. Celle-ci ne comporte qu'une seule clause nouvelle mais elle est d'importance. Elle stipule qu'en cas de guerre les habitants seront requis pour combattre et aider à assiéger des châteaux. Le comte prend ainsi des mesures qui lui assurent le soutien d'une armée en cas de besoin. Le château de Germond est construit -ou plutôt reconstruit- en 1093 pour servir de base d'opérations à Guelduin de Parthenay et à son allié le comte du Poitou. Guelduin s'était vu exiler de Gâtine par son frère Ebbon, seigneur de Parthenay. L'année suivante, pendant l'absence du comte Guillaume en déplacement dans le sud de la France, Ebbon de Parthenay juge le moment opportun pour attaquer et détruire le nouveau château, considérant ce dernier comme une menace. Étant donné que l'on n'entend plus parler de Guelduin par la suite, il est probable qu'il fut tué lors de cette bataille, laissant Ebbon seul maître des domaines de Parthenay.

Le site qui nous intéresse est un éperon aux pentes abruptes qui se rattache à un plateau au nord et s'oriente approximativement vers le sud (parties vertes sur le plan). Il est bordé à l'ouest par le ruisseau du « Pimpeau », à l'est par la rivière « l'Égray » et il domine l'ensemble d'une trentaine de mètres. Entre la rivière et l'éperon se trouve la route

---

<sup>1</sup> « Le chalcolithique et le Bronze Ancien aux Mottes, commune de Germond (Deux-Sèvres) » dans Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux Sèvres, 2<sup>o</sup> série, t. VIII, 1975, n°2-3.

départementale qui relie Champdeniers à Saint-Ouene. Au sud de notre éperon, un embranchement avec cette route permet de rejoindre Germond après avoir franchi l'Égray au moyen d'un pont qui a remplacé l'ancien gué. Cette configuration n'est pas innocente dans l'installation d'une fortification sur le site qui nous intéresse, comme nous le verrons par la suite.

La partie supérieure de l'éperon est entourée d'une vaste enceinte de pierre (ligne jaune-orangé sur le plan). Au nord, une grande motte chevauche l'isthme qui rattache l'éperon au plateau (repère 1 du plan) ; Au sud et à la limite de la clôture définie par l'enceinte de pierre, se situe l'endroit nommé « ancien-château » sur le cadastre ancien ou « les Mothes ». Plus au sud, isolée, s'élève une autre motte beaucoup plus petite (repère 10 du plan).

Avant d'étudier plus précisément les lieux, il convient d'évoquer les travaux des historiens et archéologues qui se sont intéressés à ce site.

Monsieur Germond, que nous évoquions au début de ce texte, s'est surtout occupé de prouver l'occupation ancienne des lieux, voyant dans l'enceinte de pierre qui ceinture l'éperon, une origine ancienne qui remonterait au néolithique. L'article qu'il consacre à Germond est certes destiné à évoquer le matériel essentiellement lithique qui fut découvert sur le site, mais il évoque largement les deux mottes et le château, tirant des conclusions très pertinentes de ses observations. Voici ces propos : « Actuellement, entre la motte et l'ancien château, le plateau est limité par une enceinte faite de larges murailles et de pierres sèches assez bien appareillées. Il est vraisemblable, mais non certain – des fouilles pour le prouver seraient nécessaires –, que ces murs aient repris de larges lignes de fortifications beaucoup plus anciennes qui auraient enfermé une place forte bien défendue, sorte d'éperon barré aux deux extrémités. Au début du Moyen Age, la motte féodale – car c'est indubitablement d'une motte féodale qu'il s'agit – haute de 10 m, renforcée particulièrement sur sa périphérie par plusieurs lignes de retranchements, verrouilla le passage au nord, succédant peut-être à un antique ouvrage défensif qu'elle aurait recouvert. Un peu plus tard ou en même temps, le château se serait appuyé sur les fortifications primitives qui fermaient le plateau au sud. »

Un autre auteur dont nous ignorons le nom, a rapporté dans un bulletin de la société de statistique des Deux-Sèvres, l'étude de la petite motte<sup>2</sup>. Voici la transcription d'une partie de ce document :

« Un des monticules, situé au-dessous du château des Mothes de Germond, au midi, a été fouillé avec un soin extrême par notre collègue Edmond Roy il y a quelques années. Il ne contenait ni cella, ni sépulture, ni même de traces d'ossements, de cendres ou d'humus cadavérique dans son intérieur. Sa partie supérieure à peu près plane offrait seule des morceaux de fer rendus méconnaissable, signes probable de lutte et d'incendie sur ce mamelon facilement défendable et encore protégé par un fossé circulaire. Ajoutons cependant pour rien omettre, que quelques éclats de silex furent aussi rencontrés à Germond. »..... « La motte que nous avons explorée avait été exclusivement formée par le terrain ambiant, retroussé à divers fois et maintenu comme aux Lissieres par une série de murs circulaires, sans lesquels il eût été difficile de créer une pente assez raide pour la défense, grâce à la médiocre consistance du terrain. »

Une troisième personne s'est intéressée tout particulièrement au site de Germond en général et plus particulièrement aux lieux qui sont évoqués ici<sup>3</sup>. Il fait d'abord mention de divers objets découverts sur l'éperon :

---

<sup>2</sup> Anonyme, « Note sur la Motte de Germond », in Actes de la Société, extrait du p. v. de la séance du 6 mai 1879, *Bull. Soc. Stat. Deux-Sèvres*, 1879-1881, pp. 137-140.

« Objets du Moyen âge.

- Quatre flèches, forme feuille de saule,
- Une flèche plus grande ou autre arme de hast,
- Cinq carreaux de formes différentes,
- Pique,
- Sorte de pique ou de hallebarde à crochet,
- Éperon dont une tige est brisée, à 6 pointes presque toutes brisées,
- Fer à cheval avec estampures et divers fragments de fers analogues (XI<sup>ème</sup> siècle),
- Orbière de bride dorée à chaud,
- Lame de couteau... »

Dans le texte de son étude, Léo Desavre rappelle le conflit entre Ebbon et Gelduin puis s'attache à analyser les traces visibles des fortifications. « La forteresse simplement palissadée du XI<sup>ème</sup> siècle n'a pu, surtout après sa destruction systématique, laisser des traces aussi apparentes que celles que nous avons vues. À peine peut-on lui attribuer des murs grossièrement construits que l'on voit à la base du donjon actuel, au nord du plateau et sur le flanc est de la colline.

Après la destruction opérée par Ebbon, le promontoire dut reprendre, à peu de choses près, son aspect primitif. À quelques années de là surgit le castel seigneurial dont les ruines recouvrent les derniers vestiges de la forteresse des seigneurs de Parthenay et que Benjamin Fillon dans son style imagé compare à une taupinière surgissant en haut de la colline<sup>4</sup>.

Une fuie que le docteur Guillemeau prit pour une tour d'observation et dont nous avons vue enlever la base des murs à boulins fut construite dans la basse cour, au nord du manoir... » ... « Le chemin escarpé, était, tracé sur le flanc oriental du coteau, si bien disposé que les assaillants semblaient à la merci des assiégés... ». Plus loin dans son étude, Léo Desavre évoque le donjon gothique entièrement détruit au XIX<sup>ème</sup> siècle et qui aurait comporté une cheminée.

## Description

L'enceinte (d'origine néolithique d'après tous les auteurs) qui ceinture le sommet de l'éperon est construite en pierres sèches (calcaire) et prend une forme triangulaire bien visible sur le plan (en jaune-orangé). Son épaisseur est d'environ un mètre cinquante à deux mètres, et sa hauteur est particulièrement variable. Selon les endroits, du côté intérieur de l'enceinte, elle peut s'élever à plus de deux mètres, mais peut aussi n'avoisiner que le mètre. Extérieurement, par contre, l'impression de hauteur est plus net, accentué par des escarpements abrupts. Au centre de l'éperon, se trouve un vaste enclos entièrement ceint de murs en pierre sèche, selon le même modèle que celui qui délimite l'enceinte fortifiée (repère 4 du plan). La largeur du mur en est équivalente, et la hauteur est d'environ un mètre vingt. Dans un angle, se trouve un mur plus élevé qui peut matérialiser une construction spécifique (repère 5 du plan). Tout cela est difficile d'accès du fait d'une végétation luxuriante.

La route, qui traverse dans la longueur notre éperon, est bordée de murs également en pierres sèches. Ils sont moins épais et souvent moins hauts, hormis le secteur correspondant à l'enclos central. De l'autre côté de cette route, face à l'enclos, la dénivellation de terrain est particulièrement prononcée. Si l'on se place dans cette parcelle, la construction en pierre sèche prend naissance au niveau du sol, s'élève et dépasse légèrement la route. L'ensemble est aussi large que les murs de l'enceinte fortifiée ou de l'enclos.

---

<sup>3</sup> Desavre Léo « le château des Mothes de Germond », note in annexe II aux actes de la Société, Bull. Soc. Stat. Deux-Sèvres, n° 7, 1888-1890, pp. 231-236.

<sup>4</sup> Évocation de l'enceinte emmottée.

À l'ouest de l'enceinte, dans un bois qui couvre le flan de l'éperon, existent les vestiges d'un chemin qui longe l'escarpement naturel et les murs de pierre sèche (repère 3 du plan). C'est ce chemin qu'évoque Léo Desavire. Comme l'indique cet auteur, il était ainsi facile de défendre l'accès à l'ensemble fortifié.

L'enceinte de pierre est renforcée aux deux extrémités, au nord par la grande motte (repère 1 du plan) et au sud, par l'enceinte emmottée (repères 6 à 9 du plan). Le chemin que nous venons d'évoquer débouche au niveau de cette dernière. Détaillons maintenant, chacun des trois éléments spécifiques qui s'élèvent sur notre éperon en commençant par la petite motte du sud (repère 10 du plan).

Comme nous l'avons évoqué précédemment, cette butte a été fouillée par Edmond Roy, qui, comme l'anonyme qui rapporte les trouvailles qui y furent faites, s'intéressait à des périodes antérieures au moyen âge. La fouille de l'époque a éventré le monticule, et aujourd'hui, l'ensemble est recouvert de broussailles qui le protègent des détecteurs de métaux trop entreprenants. La dénivellation du sol qui ceinture la butte indique la présence d'un ancien fossé. Compte tenu des objets archéologiques qui furent découverts au XIX<sup>ème</sup> siècle, il peut aussi bien s'agir d'une motte de l'âge du fer que d'une motte médiévale. Si le monticule remonte à l'âge du fer, il est probable qu'il fut utilisé au XI<sup>ème</sup> siècle, tant il était facile d'y installer une tour et de surveiller le gué qui franchit l'Egray ; surveillance nettement plus difficile si cette la tour se trouvait édifiée sur l'un des deux autres éléments que nous allons découvrir.

Portons notre intérêt sur l'autre motte, celle qui verrouille l'isthme d'accès à l'éperon (repère 1 du plan). Haute d'une dizaine de mètres, avec une base d'une trentaine de mètres, elle est entourée d'un fossé partiellement comblé (repère 2 du plan), notamment par la création de la route actuelle. Cet aménagement est également à l'origine de la destruction partielle du flan est de la motte.

Aujourd'hui couverte d'un bois, elle est difficile d'accès tant ses pentes sont abruptes. Au sommet, on imagine facilement une surface utile d'au moins 30 mètres carrés qui laisse paraître les vestiges d'une construction en pierre. En effet, vers le centre du sommet de la butte, se trouve un mur d'une soixantaine de centimètre avec parement parfaitement identifiable. Il peut s'agir des vestiges d'un bâtiment d'habitation ou d'une tour. De nombreuses pierres sont dispersées au sommet de la motte, et, même s'il est évident que la butte se compose de terre et de moellons, on peut penser que les constructions en pierres étaient importantes en ce lieu. Vers le nord, se trouve une petite cavité qui peut avoir toutes sortes d'origines !

Le dernier élément digne d'intérêt est l'enceinte emmottée. C'est elle qui est appelée « vieux-château » sur le cadastre ancien. Il s'agit d'un quadrilatère entouré d'une enceinte de pierre sèche particulièrement soignée et d'une facture différente des murs que l'on rencontre ailleurs sur le site. Mentionnons néanmoins des parements équivalents sur certaines portions de l'enceinte ouest. Il est aussi probable que les vestiges de maçonnerie qui se trouvent au sommet de la grande motte se rattachent à ce type d'architecture.

Les murs du « vieux-château » sont remparés par une forte épaisseur de terre. Au sud, se trouvent aujourd'hui les bâtiments d'une ferme, dont certains semblent être venus s'épauler contre un mur plus ancien formant escarpe. Il s'agit du front qui protège l'extrémité sud de l'éperon, marqué par une déclivité moindre et de ce fait plus facilement attaquant. L'emmottement de l'enceinte est très important ce qui offre un vaste espace pour y aménager palissade et chemin de ronde, ainsi que d'éventuelles tours. Nous reviendrons plus loin dans cette étude sur ces hypothèses. Le terrain protégé par l'enceinte sert aujourd'hui de jardin, et l'emmottement est aujourd'hui recouvert de bois.

Au nord de notre « vieux-château » se trouve un passage qui semble avoir éventré la courtine (repère 6 du plan) et dont les matériaux ont été utilisés pour remblayer partiellement

le fossé qui coupe notre fortification du reste de l'éperon (repère 7 du plan). Il est fort probable qu'en cet endroit se trouvait un pont et un accès fortifié. Il était dès lors facile de démolir l'ensemble, d'agrandir le passage et de combler le fossé.

Les murs internes de l'enceinte emmottée ne laissent apercevoir aucun trou de boulin, mais on y trouve deux petites niches. Toutes deux se situent dans le secteur nord-ouest. La première est aménagée non loin du passage que nous venons de décrire, à gauche lorsque l'on entre dans l'enceinte. L'autre se trouve au centre du mur ouest, tout près d'un décrochement de l'enceinte.

Le mur ouest, dans sa partie nord, laisse paraître plusieurs décrochements d'une trentaine de centimètres (repère 9 du plan). La maçonnerie est ici fortement perturbée du fait de la présence d'arbres et il est difficile d'échafauder des hypothèses quant à la raison de ces décrochements, car, hormis le passage que nous allons évoquer, le mur de l'enceinte est constitué de pans parfaitement rectilignes.

L'entrée du « vieux-château » se fait encore par l'angle sud-ouest (repère 8 du plan). Il s'agit d'un étroit passage qui montre d'évidentes reconstructions. Côté intérieur de l'enceinte, on aperçoit des angles de maçonnerie qui se perdent ensuite dans les reconstructions. Par contre, vers l'ouest on distingue les vestiges d'un escalier qui peut aussi bien remonter à la fortification d'origine qu'être plus tardif. Quoiqu'il en soit, cet escalier donne sur un vaste espace qui forme l'angle sud-ouest de l'enceinte emmottée et qui domine le débouché du chemin qui longe l'éperon.

Nous terminerons la description des lieux en évoquant le puits qui trône vers l'ouest.

Ce qui se dégage de l'étude de la totalité de l'éperon, c'est une conception déjà bien aboutie de la fortification du XI<sup>ème</sup> siècle, période qui mêle la terre, le bois et la pierre. Il est évident qu'il faut retenir deux grandes périodes de fortification de cet éperon. En effet, l'enceinte de pierres grossières qui entoure l'éperon ainsi que l'enclos central sont de toute évidence très anciens et probablement du néolithique. La petite motte peut remonter à l'âge du fer, mais il y a tout lieu d'y voir également l'emplacement d'une tour de guet.

Au XI<sup>ème</sup> siècle, que ce soit en 1037 ou en 1094, il paraît évident que c'est la totalité de l'éperon qui a été occupé militairement. La construction des murs est différente par l'utilisation de pierres équarries et ajustées. On retrouve ce type de maçonnerie à divers endroits de l'éperon : l'enceinte emmottée, l'angle sud-ouest de l'enclos, une portion de l'enceinte ouest non loin du « vieux-château », et les vestiges du sommet de la motte.

Si ressemblance il y a, il n'est pas certain pour autant que ces constructions relèvent d'une seule campagne de construction. N'oublions pas qu'il s'écoule une soixantaine d'années entre les deux périodes qui structurèrent le site au XI<sup>ème</sup> siècle.

La grande motte est une fortification classique qui se pratique aux X<sup>ème</sup> et XI<sup>ème</sup> siècles. L'enceinte emmottée est également construite dans la même période. J'ai personnellement participé à la fouille d'une enceinte emmottée qui existait autour de l'an 1000, et qui, à beaucoup d'égards, ressemble à celle de Germond. Il s'agit de la motte d'Andonne près d'Angoulême ; une fortification dont la fouille archéologique a révélé une occupation très ancienne qui remonte au Hallstatt. Cette donnée n'est pas inintéressante lorsque l'on se remémore les différentes découvertes archéologiques réalisées sur le site.

Il reste difficile, par la simple observation, de dater nos deux gros ensembles fortifiés et d'essayer de montrer l'antériorité de l'un par rapport à l'autre.

Il paraît toutefois vraisemblable que la grande motte ait été la première à être édifiée afin de verrouiller l'accès à l'éperon et son enceinte de pierre. Son sommet devait recevoir une tour et d'éventuels petits bâtiments compte tenu de la superficie disponible. Les vestiges de maçonnerie qui sont aujourd'hui visibles semblent correspondre à la présence d'une tour en pierre. Cette dernière peut avoir été construite dès l'origine (1037 par exemple) ou ne dater

que d'une seconde période (1093 par exemple). Rappelons ici, que le seigneur de Parthenay a fortifié cet éperon en 1037 avec l'aide des angevins et que les comtes d'Anjou sont considérés comme des précurseurs en matière de construction de donjon en pierre. La présence de cette motte empêchait tout accès par l'isthme de l'éperon. Il fallait donc emprunter le chemin qui longe l'éperon à l'ouest pour pénétrer dans l'enceinte fortifiée.

Pour l'enceinte emmottée, sa physionomie prouve que l'on chercha à y établir des structures permettant une vie durable. Les bâtiments en bois et torchis devaient être accolés aux murs. L'absence complète de mur de refend et de chaînage prouve que l'on n'avait ici que des constructions en bois, qu'en aucun cas ce lieu ne fut habité ensuite et certainement pas à la période Gothique (sauf des utilisations sporadiques par des paysans, des brigands...).

L'enceinte emmottée est construite de manière à laisser une vaste surface au sommet de son pourtour, tout particulièrement sur l'angle sud-ouest. Il y a tout lieu de penser qu'elle était ceinte d'une palissade en bois ponctuée çà et là de tours en bois et/ou en pierres. Sur le côté ouest, du fait de l'existence du débouché du chemin d'accès qui longeait l'éperon, l'emmottement est plus large et prétexte à une fortification spécifique : probable grosse tour, porte fortifiée, etc.

## Conclusion

Le château de Germond au XI<sup>ème</sup> siècle doit être considéré comme comprenant la totalité du site actuel. Il faut se demander si, durant les périodes de troubles, les habitants de Germond n'étaient pas tout simplement installés dans l'enceinte de l'éperon : une surface suffisamment vaste pour accueillir tout le monde, y compris le bétail, et suffisamment étendue pour y entreprendre des cultures.

Quoiqu'il en soit, l'éperon fortifié paraît d'une grande richesse archéologique, insuffisamment protégé et qui mériterait une vaste campagne de fouilles pluridisciplinaires et pluriannuelles. Ces travaux permettraient de mieux connaître les fortifications et l'habitat du XI<sup>ème</sup> siècle, mais également les périodes plus anciennes. S'il est probable que ces lieux ont été réoccupés sporadiquement par la suite, lors de périodes de troubles et du fait de la présences de structures protectrices naturelles et artificielles, il n'est guère envisageable de suivre Léo Desavre lorsqu'il évoque un château gothique à Germond. Tout au plus, peut-on supposer l'existence d'une exploitation agricole, même si la ferme des Mottes ne remonte, semble-t-il, qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Une importante remarque à faire quant à l'éperon de Germond, c'est sa grande ressemblance avec un autre éperon, celui de la Citadelle à Parthenay. Ce dernier est bordé par la rivière du Thouet à l'ouest, par la vallée de la Vau Saint-Jacques à l'est et se rattache au sud au plateau de Saint-Laurent. La superficie est pratiquement la même et le château est installé au nord, un endroit moins bien défendu naturellement, un endroit qui devait accueillir un donjon dont on suppose aujourd'hui l'emplacement non loin de la tour de Guesdre et l'ancienne église Notre-Dame de la Coudre, dans une propriété privée. Un fossé sépare la Citadelle du plateau Saint-Laurent et le front sud avec sa porte de la Citadelle défend cet accès. Un endroit qui correspond à l'emplacement de la grande motte de Germond, un endroit qui a très bien pu recevoir une grande motte au XI<sup>ème</sup> siècle. En fait, l'étude de l'éperon de Germond peut faire comprendre l'articulation des fortifications de Parthenay ; fortifications qui ont évolué avec le temps contrairement à celles de Germond.

Albéric Verdon, 2002.

## **Bibliographie :**

Anonyme, « Note sur la Motte de Germond », Bulletin de la Société de Statistique des Deux-Sèvres, p.-v. de la séance du 6 mai 1879, 1879-1881.

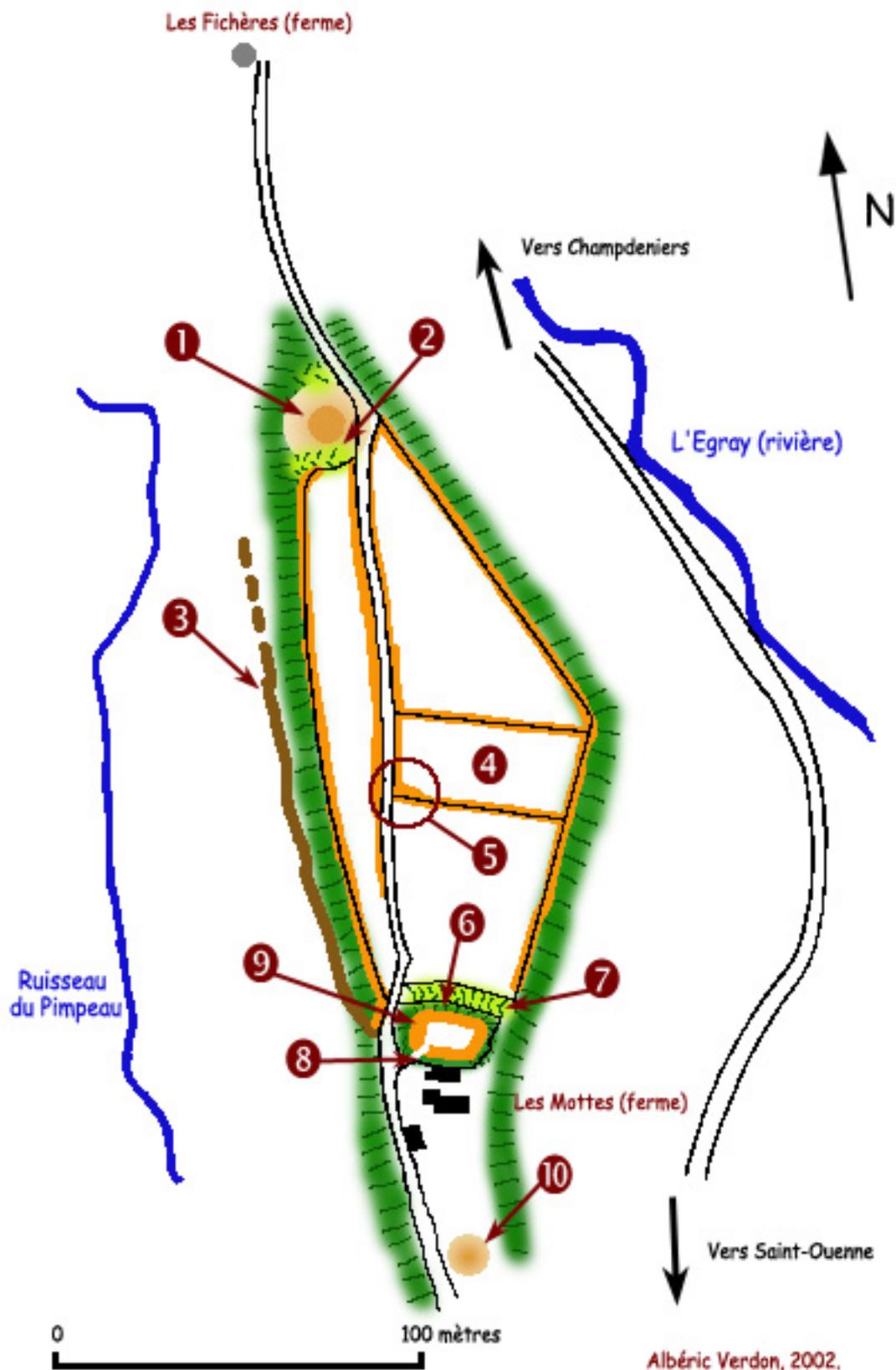
George T. Beech, « La Gâtine poitevine aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », cahiers de la recherche en Gâtine, Tome 3, 1997.

Léo Desaiivre, « Le château des Mothes de Germond », annexe II des actes de la société. Bulletin de la Société de Statistique des Deux-Sèvres, n° 7, 1888-1890, p. 231-236.

Georges Germond, « Le Chalcolithique et le Bronze Ancien aux Mottes, commune de Germond (Deux-Sèvres) », Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, 2<sup>o</sup> série, tome VVVV, 3<sup>o</sup> trimestre 1975.

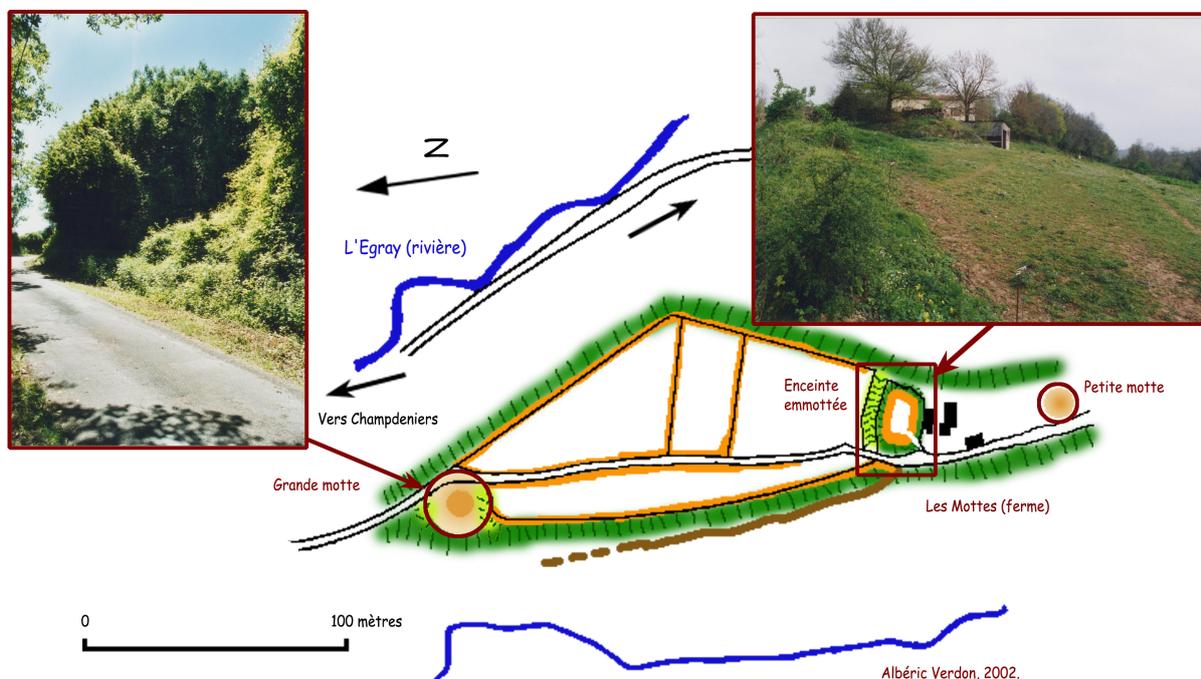
Bélisaire Ledain, « La Gâtine Historique et Monumentale », 1876.

Photos et plans : Albéric Verdon.



## Légende du plan

- 1) Grande motte qui verrouille l'accès à l'éperon. La route a légèrement entaillé la partie est de la butte de terre.
- 2) Fossé de la motte, partiellement comblé lors de la construction de la route. Le sol est jonché de pierres.
- 3) Vestiges d'un chemin qui longe l'escarpement naturel.
- 4) Vaste enclos renfermé par d'épais murs en pierres sèches.
- 5) Partie de la muraille de pierre qui se trouve nettement plus élevée que sur le reste du pourtour.
- 6 à 9) Enceinte emmottée qui fait front vers la déclivité sud de l'éperon.
- 6) Entrée nord actuelle.
- 7) Fossé qui coupait l'enceinte emmottée du reste de l'éperon. Il est en partie comblé du fait, notamment, de l'aménagement de l'actuelle entrée nord.
- 8) Petite entrée sud qui conserve quelques vestiges d'angle de mur (côté intérieur). L'emmottement est particulièrement large à cet endroit, permettant la construction d'une tour (par exemple).
- 9) Cette partie de l'enceinte montre des décrochements et des enfoncements dans le mur.
- 8 et 9) C'est dans ce secteur que se trouvait l'entrée du château (totalité de l'éperon) et de l'enceinte emmottée.
- 10) Petite motte sud, avec possible tour de guet.





**L'enceinte emmottée.**

La ferme des Mottes avec une lisière d'arbres qui marque l'emplacement de la grande enceinte en pierres sèches. Cliché pris du sud.



**L'enclos.**

L'intérieur du grand enclos qui se trouve au centre de l'éperon (repère 4 du plan). Cliché pris de l'entrée actuelle en direction de l'est.



**L'enclos.**

Détail d'une portion de la maçonnerie en pierres sèches qui ceinture l'enclos central. Cliché pris de l'intérieur de l'enclos vers le sud et au centre.



**L'enclos.**

Angle sud-ouest de l'enclos central, montrant l'émergence d'une maçonnerie plus élevée. Cliché pris de l'intérieur de l'enceinte vers le sud-ouest.



**La grande motte.**

Vue d'ensemble prise du nord. Le fossé se trouve dans les épais broussailles au centre de la photo.



**La grande motte.**

Vue d'ensemble prise du sud. Le fossé se trouve dans les épais broussailles au centre et à gauche de la photo.



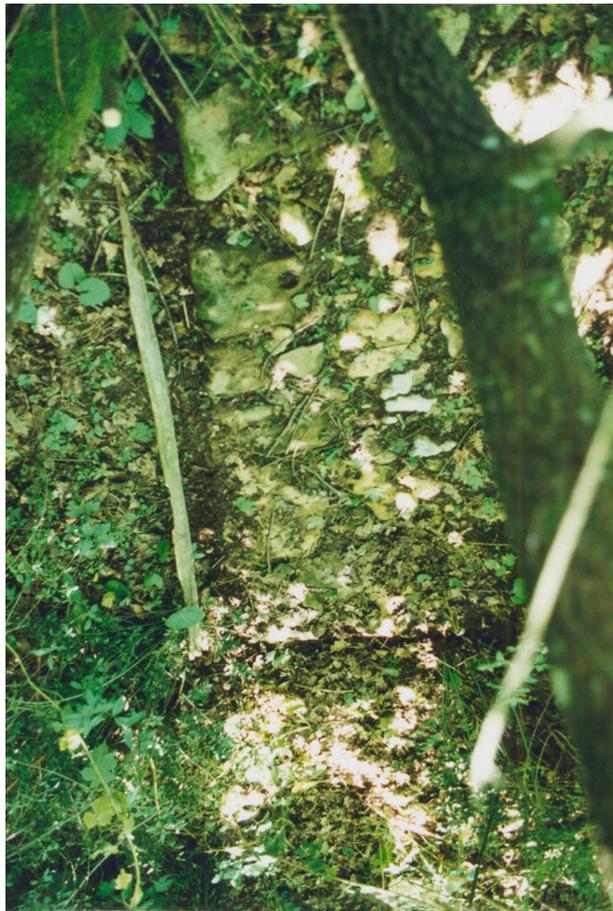
**La grande motte.**

Le fossé sud. La motte se trouve à droite. Cliché pris de la route vers l'ouest.



**La grande motte.**

Angle de maçonnerie qui se trouve au sommet de la motte. Le nord est en haut.



**La grande motte.**

Vue d'ensemble des vestiges de maçonnerie qui se trouve au sommet de la motte. Le nord est en haut.



**La grande motte.**

Emplacement d'une petite cavité qui se trouve au sommet de la motte, vers le nord. Cliché pris de l'est.



**L'enceinte emmottée.**

La ferme des Mottes se trouve sur la droite et l'enceinte au centre du cliché. L'ancien chemin se situe dans les bois à gauche. Cliché pris du sud.



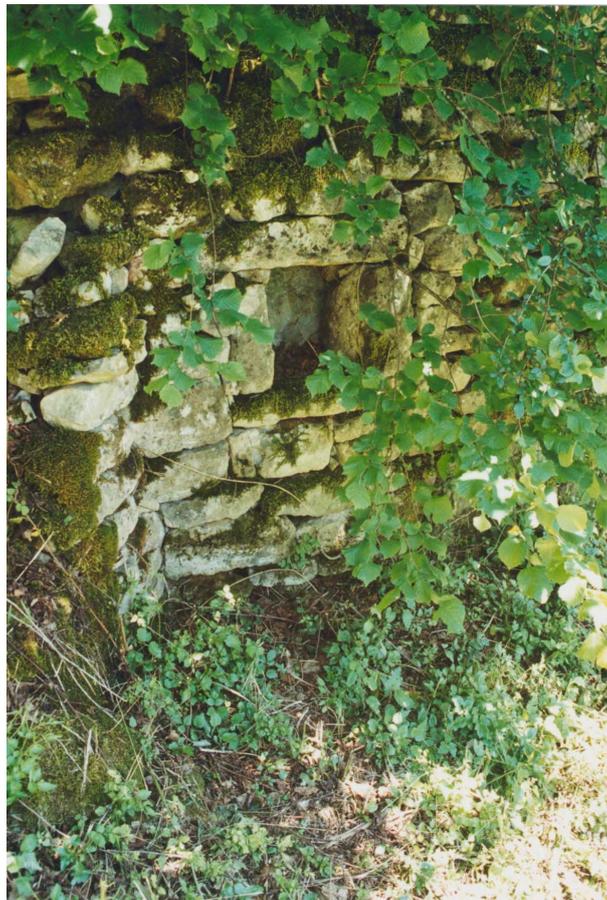
**L'enceinte emmottée.**

Vu interne. Cliché pris de l'est.



**L'enceinte emmottée.**

Vu interne prise de l'angle sud-ouest. Une niche, dont le détail se trouve sur le cliché suivant, est partiellement visible sur le parement que l'on aperçoit au fond à gauche.



**L'enceinte emmottée.**

Détail d'une niche située sur la courtine nord.



**L'enceinte emmottée.**

L'accès sud-ouest avec, sur la gauche, un angle de maçonnerie, et sur la droite, les vestiges d'un escalier. Cliché pris de l'intérieur de l'enceinte.



**L'enceinte emmottée.**

L'accès sud-ouest. On distingue, sur la droite, un passage en pente qui marque l'emplacement des vestiges de l'escalier au sommet de la courtine. Cliché pris de l'intérieur de l'enceinte.



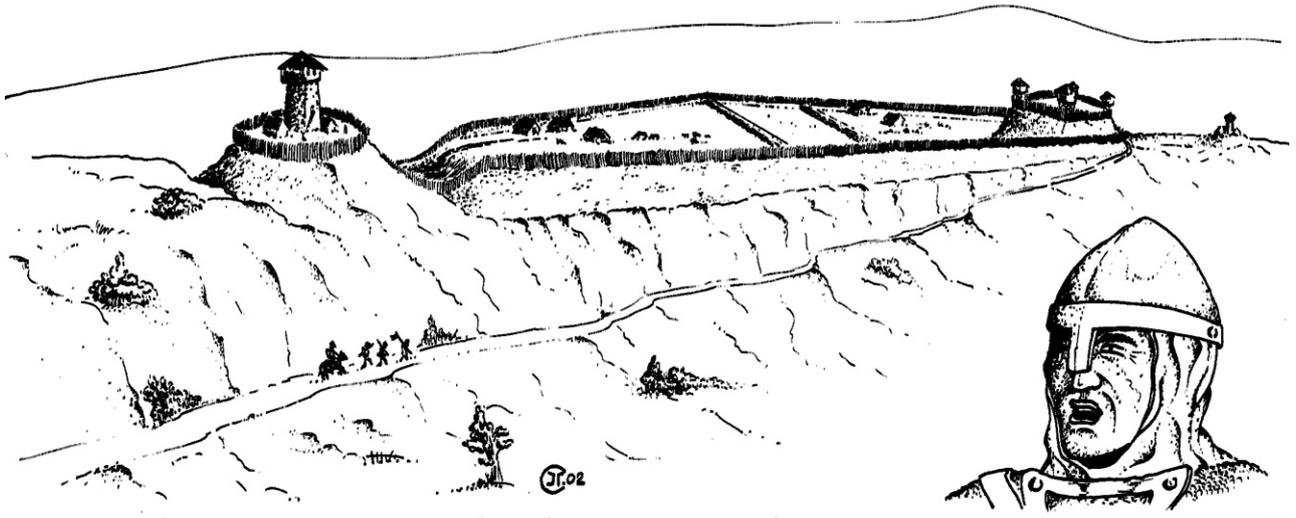
**L'enceinte emmottée.**

Courtine ouest, détail d'un angle dans la maçonnerie. Angle nord-ouest de l'enceinte emmottée.



**L'enceinte emmottée.**

Centre de la courtine ouest, détail d'un angle dans la maçonnerie. Une niche se trouve juste à côté, à gauche.



**Reconstitution du château de Germond à la fin du XIème siècle. (Dessin : Yvon JEANPIERRE).**

La grande motte est à gauche.